

Équiterre

Recommandations d'Équiterre

Consultations prébudgétaires du
Comité permanent des finances

Budget fédéral 2024

Août 2023

Liste des recommandations

Mobilité durable

1. Que le gouvernement modernise les programmes existants (iZEV, écoprélèvement, FTCZE et du PIVEZ)
2. Que le gouvernement soutienne les organismes publics de transport collectif en devançant le soutien permanent aux opérations des sociétés de transport en commun de deux années fiscales et en renouvelant le financement du fonctionnement d'urgence de 2022 (750 millions \$)
3. Que le gouvernement amorce la transition du sous-secteur lourd avec des campagnes de sensibilisation et sur les opportunités de financement pour les autobus scolaires électriques

Agriculture durable

1. Que le gouvernement favorise l'émergence des pratiques agricoles durables en finançant la formation et l'embauche de 1000 agent.e.s en services-conseils supplémentaires (100M\$) et en bonifiant le fonds d'action climatique à la ferme (1,4 milliard \$ / 6 an).
2. Que le gouvernement protège les terres agricoles et facilite l'accès à la relève avec la création d'un programme Agri-dons et d'un fonds pour soutenir l'accès aux terres agricoles (200 millions \$ / 5 ans).

Saine alimentation

1. Que le gouvernement contribue à une saine alimentation abordable dans les institutions publiques en bonifiant les programmes d'alimentation scolaire existants (1 milliards / 5 ans) et en renforçant les infrastructures et les capacités des institutions et organismes partenaires (50 millions \$).

Réduction à la source

1. Que le gouvernement limite la production de matières résiduelles en créant un fonds de réparation des appareils électroménagers et électroniques (87 millions \$ / 3 ans) et un fonds sur le réemploi des contenants et emballages réutilisables (100 millions \$ / 3 ans)

Climat et énergie

1. Que le gouvernement favorise l'émergence d'une économie carboneutre en investissant dans le développement de la main-d'œuvre (400 millions \$ / 5 ans), à l'aide de crédits d'impôts couvrant les frais de scolarité pour des carrières durables (150 M\$), en augmentant les fonds alloués aux « compétences pour une économie carboneutre » (500 M\$), en investissant dans la création d'un nouveau programme visant à soutenir la planification régionale et à financer les initiatives créatrices d'emplois durables (6,5 milliards \$ / 5 ans), en investissant en innovation pour la décarbonation du secteur industriel (300 M\$) et dans la diversification économique des communautés affectées par la transition (270 millions \$ / 5 ans);
2. Que le gouvernement fasse preuve d'exemplarité en accélérant l'atteinte des objectifs de la Stratégie pour un gouvernement vert (515 millions \$ / 5 ans)

Introduction

Feux de forêt, déluge, inondations, verglas, sécheresse, fonte des glaces. Tout s'accélère et prend de l'ampleur. Le gouvernement a déposé une stratégie d'adaptation et avance avec des outils réglementaires qui vont lui permettre de limiter les émissions de GES (plafonnement des émissions, carburants propres, électricité propre, norme pour les véhicules zéro émission, engrais azotés). Mais de plus profondes transformations sont nécessaires, notamment en agriculture et en alimentation, en transports et en consommation.

Il s'en trouvera toujours pour se vautrer dans l'inaction en affirmant que nos politiques environnementales n'ont aucun impact sur les changements climatiques parce que la proportion de nos émissions de GES est faible dans le total des émissions mondiales. S'il fallait les écouter, le gouvernement fédéral ne déposerait pas de budget annuel parce que la proportion de notre PIB est trop faible dans l'économie mondiale.

Les mesures proposées dans le présent document vont aider le Canada à lutter contre la crise climatique, aider les collectivités à s'adapter aux conséquences des changements climatiques, aider les travailleurs et les secteurs économiques à réaliser la transition et aider les familles en rendant la vie plus abordable.

Mobilité durable

Encore cette année, au Canada, le secteur de la mobilité et des transports est à prioriser en raison du fait que 23 % des émissions totales de GES y sont reliées. L'industrie automobile continue de favoriser la vente de camions légers. Ils ont également des impacts toujours plus grands sur la sécurité des autres usagers et usagères de la route et sur l'espace qu'ils occupent dans nos villes, rendant complexes la planification et l'aménagement du territoire.

En plus de travailler à rendre l'offre de mobilité électrique plus abordable et de faciliter l'accès aux infrastructures de recharge, il faut sensibiliser, encourager et récompenser les Canadiens et Canadiennes qui optent pour des moyens de se déplacer plus sobres en carbone.

Pour ce qui est du transport lourd, bien qu'il faille agir sur tous les fronts, assurer la transition énergétique des flottes d'autobus scolaires peut être un premier pas dans la réduction des émissions du secteur.

Recommandations - moderniser les programmes existants

1. Réformer la structure du programme iVZE en y intégrant le programme de redevances ou remplacer le programme d'écoprélevement par une redevance structurante basée sur les émissions de GES à l'achat de véhicules à essence.
2. Élargir le programme iVZE afin de soutenir l'achat de 50 000 vélos à assistance électrique en offrant, par exemple, une subvention à l'achat de 50 % pour les ménages à faible revenu (jusqu'à 2 000 \$) et de 20 % pour les ménages à revenu moyen et élevé (jusqu'à 1 000 \$). Un investissement de 75 millions sur deux ans.
3. Soutenir à hauteur de 175 millions de dollars, sur deux ans, la création d'un nouveau programme de mise au rancart dans le cas du remplacement d'un véhicule par un vélo avec ou sans assistance électrique ou par un véhicule électrique.
4. Rendre admissibles les VZE d'occasion au programme iVZE.
5. Adapter les incitatifs à l'achat de VZE en fonction du revenu des ménages et plafonner l'admissibilité en fonction du revenu (ex. 100 000\$).

6. Prolonger et restructurer le FTCZE et le PIVEZ comme des rabais à l'achat afin de les rendre plus accessibles pour les transporteurs scolaires et réduire les processus administratifs.

Recommandations – Transport collectif

7. Devancer le soutien permanent aux opérations des sociétés de transport en commun de deux années fiscales, soit à l'année fiscale 2024-2025, et bonifier les montants prévus pour les opérations : 3 milliards par an pour les grands projets d'infrastructures et 1,5 milliard par an pour le financement des opérations.
8. Renouveler le financement du fonctionnement d'urgence du transport collectif de 2022 (750\$ millions en 2024-2025).

Recommandation – Transport lourd

9. Financer des campagnes de sensibilisation sur les bénéfices des autobus scolaires électriques et les opportunités de financement disponibles, notamment à travers l'Initiative de sensibilisation aux véhicules à émission zéro.

Agriculture durable

Le budget 2024 sera le premier budget pour la Stratégie pour une agriculture durable, dans le contexte du présent Partenariat canadien pour une agriculture durable (PCAD). L'augmentation des extrêmes climatiques nous sert d'avertissement: il est urgent de soutenir la transition vers des pratiques durables, notamment en santé des sols, qui luttent contre et adaptent l'agriculture aux changements climatiques, et augmentent ainsi la résilience des fermes.

Les facteurs favorisant l'adoption de nouvelles pratiques à la ferme sont connus, la recherche montre que la formation, l'accompagnement et les incitatifs financiers, surtout s'ils sont combinés, sont des leviers puissants.

Une communauté agricole vieillissante, comme le montre les plus récentes données de Statistiques Canada, pose pour l'agriculture canadienne l'enjeu d'assurer une relève agricole suffisante pour la continuité des activités agricoles. Les fortes hausses du prix des terres, ces dernières années, compromettent l'établissement en agriculture d'une relève agricole stable et la résilience de notre agriculture. Parmi les approches possibles en soutien à la relève, celles favorisant l'accès aux terres sont actuellement sous-utilisées.

Recommandations

1. Financer la formation et l'embauche de 1000 agent.e.s en services-conseils supplémentaires (100M\$).
2. Bonifier le fonds d'action climatique à la ferme pour inclure les 6 pratiques suivantes : amendements organiques, la diversification des cultures, les zones tampons, la prévention de la compaction, l'agroforesterie et la gestion intégrée des ravageurs. (1,4 milliard \$ / 6 an)
3. Élaborer et mettre en œuvre un programme Agri-dons (basé sur le modèle du programme de dons écologiques) en collaboration avec les provinces, les territoires et les gouvernements municipaux pour faciliter la protection des terres agricoles, en particulier dans les régions densément peuplées où l'étalement urbain est élevé.
4. Mettre en place un fonds pour soutenir l'accès aux terres agricoles pour la communauté agricole, accessible aux entreprises agricoles et aux fiducies

foncières agricoles. 200 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2023-2024, puis 25 millions de dollars par année, en continu.

Saine alimentation

Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas offrir de programme universel d'alimentation en milieu scolaire. Or, 15% des enfants québécois vivent dans des familles en situation d'insécurité alimentaire et l'augmentation actuelle du prix des aliments n'est pas sans conséquences.

Une des solutions passe par la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire universel pour tous les élèves afin que les jeunes aient accès à des repas sains à l'école.

Recommandations

1. Bonifier et étendre, en partenariat avec les provinces et territoires, les programmes d'alimentation scolaire existants (1 milliard / 5 ans).
2. Renforcer les infrastructures et les capacités des institutions et organismes partenaires qui offrent ces programmes aux écoles (50 millions \$)
3. Collaborer avec les Premières nations, des Inuits et des Métis afin de négocier un accord de Politique alimentaire et financer les programmes scolaires qui misent sur des repas nutritifs dans les écoles autochtones.

Réduction à la source

Selon les dernières estimations datant de 2020, l'économie canadienne n'est circulaire qu'à 6 %. Les appareils électroménagers et électroniques (AEE) représentent une catégorie de biens stratégique à cibler, car il s'agit de produits consommés massivement par la population canadienne, mais dont la fabrication demande un volume de ressources naturelles considérable et produit une grande quantité de GES. Alors que la réparation de ces appareils représente une solution prometteuse pour allonger leur durée de vie, seulement 19 % des Canadiennes et Canadiens choisissent cette option, principalement en raison de son coût trop élevé par rapport à l'achat d'un nouveau produit.

Les emballages alimentaires sont une autre catégorie de produits à laquelle il est primordial de s'attaquer afin d'augmenter la circularité de l'économie canadienne et réduire la pression sur l'utilisation des ressources naturelles.

Recommandations

1. \$87 millions sur trois ans, dès 2023-2024, pour l'implantation d'un fonds de réparation pour réduire les coûts de la réparation des appareils électroménagers et électroniques, puis 87M\$ par année.
2. \$100 millions sur 3 ans dès 2023-2024, pour mettre en place un fonds sur le réemploi afin de soutenir les entreprises et organisations développant des contenants et emballages réutilisables comme alternatives à ceux à usage unique, puis 35 M\$ par année jusqu'au déploiement effectif de systèmes de contenants réutilisables sur tout le territoire canadien.

Climat et énergie

Bien que le Canada ait mis en œuvre plusieurs mesures visant la décarbonation de ses activités et l'avancement de la transition juste au cours de la dernière année, il tarde à adopter l'approche transversale structurante nécessaire à la transformation de son économie pour renverser la tendance face à la crise climatique et à l'effondrement du vivant, et s'adapter à leurs conséquences.

Recommandations

1. Investir **400 millions de dollars (M\$) sur cinq (5) ans** dans le développement de la main-d'œuvre en tenant compte des contextes régionaux et sectoriels de manière à :
 - a. Établir un programme de crédits d'impôts couvrant en tout ou en partie les frais de scolarité pour soutenir les jeunes qui choisissent des carrières durables et limiter la pénurie dans les industries compatibles avec la carboneutralité (150 M\$) ;
 - b. Faire passer les 250 M\$ déjà alloués aux « compétences pour une économie carboneutre » à 500 M\$ dans le cadre du Programme pour l'innovation et la formation en milieu syndical.
2. Investir un montant initial de **6,5 milliards de dollars sur cinq (5) ans** dans la création d'un nouveau programme visant à soutenir la planification régionale et à financer les initiatives créatrices d'emplois durables ;
3. Investir **300 M\$** en innovation visant la décarbonation du secteur industriel ;
4. Investir **270 M\$ sur cinq (5) ans** dans la diversification économique des communautés affectées par la transition vers la carboneutralité et offrir un soutien dans la mise en œuvre de nouveaux projets, dont des initiatives visant à renforcer les administrations municipales, le filet social et les économies de bien-être pour faire face aux effets d'entraînement de la transition ;
5. Investir **515 M\$ sur cinq (5) ans** pour s'approvisionner de manière exemplaire et accélérer l'atteinte des objectifs de la Stratégie pour un gouvernement vert, dont en utilisant de l'électricité propre à 100% dans les bâtiments fédéraux d'ici à 2025.